

FICHE TECHNIQUE

PRO-FLEX EXTRA Transparent

COLLE / MASTIC MS-POLYMERES

UTILISATION : Mastic mono-composant à hautes performances mécaniques, spécialement destiné au collage souple et à l'étanchéité de divers matériaux tels que polyester, métaux (aluminium, acier, inox, zingué, pré-laqué, etc.), bois et dérivés, verre, tout comme de nombreux matériaux duroplastiques et thermoplastiques (hormis PE, PP, PTFE). Essais d'adhérence préalables recommandés. Les applications de ce mastic peuvent se situer dans la carrosserie, les panneaux sandwichs, la climatisation, les chantiers navals et dans de très nombreux domaines de l'industrie en général.

Elastique et très résistant, bonne tenue à l'humidité et à la température de -40° à $+90^{\circ}$ C en continu, $+110^{\circ}$ C en pointe. Possibilité de mise en peinture des cordons frais durant les premières heures qui suivent l'application (après formation de peau, des problèmes d'adhésion peuvent apparaître avec certains types de peintures). Mastic pratiquement non jaunissant lors d'expositions aux rayons Ultra Violet. Formule exempte d'Halogènes et d'isocyanates particulièrement avantageuse du point de vue écologique et toxicologique. Produit inodore.

Ceci est un nouveau produit de développement, aussi il est nécessaire de le tester avant chaque utilisation que vous souhaitez.

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES :

Base	: Polymères polyoxypropylènes polymérisant avec l'humidité de l'air
Couleur	: Transparent, non teinté
Consistance	: Excellente thixotropie et grande facilité d'extrusion
Densité	: Environ 1,04 g/cm ³ DIN 53 479
Vitesse de polymérisation	: Environ 3 mm (le 1 ^{er} jour) DIN 50 014 - 23°C/50% HR
Formation de peau	: Environ 10 min DIN 50 014 - 23°C/50% HR
Perte en poids	: Environ 1 % 14 jours DIN 50 014 - 23°C/50% HR
Dureté Shore A	: Environ 40 DIN 53 505
Allongement à la rupture	: Environ 330% DIN 53 504 - NSt.S3A
Résistance à la traction	: Environ 2,1 N/mm ² DIN 53 504 - NSt. S3A
Résistance au déchirement	: Environ 6,3 N/mm ASTM D 624 forme B
Température d'utilisation	: De $+5^{\circ}$ C à $+30^{\circ}$ C
Nettoyage	: Utiliser un solvant et nettoyer les taches immédiatement après utilisation. Le produit polymérisé ne peut être enlevé que mécaniquement.

MISE EN ŒUVRE :

Préparation des surfaces : Les surfaces à coller ou à jointoyer doivent être propres, sèches, exemptes de poussière ou de tout corps gras. Stocker les matériaux et travailler de préférence dans des locaux chauffés supérieurs à 15° C. La compatibilité et l'adhésion doivent être testées individuellement lors de l'application.

Le produit PRO-FLEX TRANSPARENT peut être utilisé sur bon nombre de supports sans primaire. Pour des matériaux absorbants tels que le bois et le béton, nous recommandons l'emploi d'un primaire. Des essais préliminaires sont nécessaires.

Application : Le mastic est déposé par extrusion de cordons en quantité suffisante entre les matériaux à étancher ou à coller. La quantité à déposer est fonction de la planéité des supports à assembler ou des dimensions des joints. L'affichage du contre-matériau ou le lissage du cordon doit impérativement se faire dans la limite du temps de formation de peau. (Nous recommandons de ne pas dépasser 5 minutes). La vitesse de formation d'une peau en surface tout comme la vitesse de polymérisation sont essentiellement fonction du taux d'hygrométrie de l'air et des supports. Un temps de polymérisation très court peut être obtenu soit par une exposition dans une étuve humide (80°C / 98% HR) pendant quelques minutes, soit par l'utilisation d'un accélérateur en deuxième composant. Les cordons peuvent être lissés et recouverts de la plupart des peintures traditionnellement utilisées dans l'automobile, immédiatement, sans attendre le séchage. Nous conseillons une mise en peinture dans les premières heures qui suivent l'extrusion afin d'assurer une adhérence optimale de celle-ci. Certaines peintures peuvent cependant être appliquées jusqu'à 3 jours après l'extrusion du produit ; il est toutefois vivement conseillé de faire un essai de compatibilité préalable. Par ailleurs, il faut éviter le contact direct avec des polyuréthanes frais, ce qui pourrait partiellement inhiber la polymérisation dans la zone de contact.

Pour une application au pistolet pneumatique, une pression de 3 à 5 bars sur le produit est conseillée.

RECOMMANDATIONS PARTICULIERES :

Stockage : jusqu'à 12 mois au frais (+ 10 à + 25°C) et au sec dans l'emballage d'origine non ouvert. Ne pas stocker sous 15°C durant une période longue.

Précautions : Eviter le contact direct et prolongé avec le produit pâteux non polymérisé. Plus particulièrement, pour la protection de vos employés, veuillez respecter les directives concernant l'emploi de substances dangereuses ainsi que les mesures applicables en cas d'accident.

Produit étiqueté selon les normes européennes en vigueur.

Inflammabilité : Néant

Toxicité : Néant

Néant signifie que le produit ne contient pas de substances inflammables, nocives ou toxiques dans des proportions nécessitant un étiquetage de danger spécifique. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter la Fiche de Données de Sécurité que nous tenons à votre disposition sur simple demande écrite.

Conditionnement : Cartouche de 310 ml

Note à l'utilisateur : Toutes nos indications reposent sur de sérieuses études en laboratoire et sur notre longue expérience. Elles ne sauraient en aucun cas engager notre responsabilité, vu la diversité des matériaux rencontrés sur le marché et les divers procédés d'application qui ne dépendent pas de notre domaine d'influence. Nous vous conseillons vivement de déterminer par des essais, sur vos matériaux et selon votre application spécifique, si le produit répond aux exigences que vous êtes en droit de demander. Edition du 06/02/2001.

2 – COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Caractérisation chimique : Préparation

Composants contribuant aux dangers :

N° CAS	Désignation	%	Identification	Phrase R
41556-26-7	Bis (1,2,2,6,6-Pentaméthylpiperidyl)	< 0.5	 Xi	 N 43-50/53
EINECS / 255-437-1	sebacat			 N 51/53
23328-53-2	Hydroxyphenyl – Benzotriazol – derivat	< 0.5		
ELINCS / 401-680-5				
82919-37-7	Méthyl (1,2,2,6,6-Pentaméthylpiperidyl)	< 0.5	 Xi	 N 43-50/53
EINECS / 280-060-4	sebacat			 N 51/53
125643-61-0	Sterisch gehindertes Phenol	< 0.5		

Indications complémentaires : pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

3 – IDENTIFICATION DES DANGERS

Principaux dangers : Néant

Indications particulières sur le danger pour l'homme et l'environnement : R 52/53 Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

4 – PREMIERS SECOURS

Après inhalation d'aérosols ou de vapeurs très concentrées : Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.

Après contact avec la peau : Tamponner les parties touchées de la peau avec du coton ou de la cellulose, puis laver soigneusement à l'eau avec un produit de nettoyage doux.

Après contact avec les yeux : Laver immédiatement et abondamment à l'eau en écartant les paupières jusqu'à disparition de l'irritation (plusieurs minutes). Consulter sans délai un ophtalmologue.

Après ingestion : Appeler immédiatement un médecin.

5 – MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction : Jet d'eau
Mousse résistant à l'alcool
Poudre d'extinction
Dioxyde de carbone

Dangers spécifiques dus au produit, à ses produits de combustion ou aux gaz dégagés : Possibilité de formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.

Equipement spécial de sécurité : Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

6 – MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Les précautions individuelles : Veiller à avoir une bonne aération au poste de travail. En cas de concentration de vapeurs importante, porter un appareil de protection respiratoire.

Les précautions pour la protection de l'environnement : Ne pas rejeter dans les canalisations, dans l'eau de ruissellement ni dans les nappes d'eau souterraines.

Les méthodes de nettoyage : Recueillir par moyen mécanique.

7 – MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation :

Précautions à prendre pour la manipulation : N'employer que dans des secteurs bien aérés.

Préventions des incendies et des explosions : Aucune mesure particulière n'est requise.

Stockage :

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage : Empêcher de façon sûre la pénétration dans le sol.

Indications concernant le stockage commun : Ne pas stocker avec les aliments

Autres indications sur les conditions de stockage : Protéger du gel. Tenir les emballages hermétiquement fermés et à l'abri de l'humidité. Protéger des fortes chaleurs et du rayonnement direct du soleil. Conserver dans des locaux secs et correctement ventilés.

8 – CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques : Sans autre indication, voir point 7.

Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :

67-56-1 Méthanol

VME : Valeur momentanée :	1300 mg/m ³ ,	1000 ppm
Valeur à long terme :	260 mg/m ³ ,	200 ppm

Les équipements de protection individuelle :

Mesures générales de protection et d'hygiène : Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques. Tenir à l'écart de tous produits alimentaires, de boissons et de nourriture pour animaux. Se laver les mains avant chaque pause et en fin de journée. Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Protection respiratoire : Non nécessaire si la pièce dispose d'une bonne ventilation.

Protection des mains : Gants de protection, composés du matériau suivant : Butylcaoutchouc (0.7mm). Le matériau cité se réfère uniquement à la résistance chimique vis-à-vis du produit. Un autre facteur important dans le choix des gants adaptés est également la résistance du point de vue de la sollicitation mécanique. Comme celle-ci peut être très variée en fonction des entreprises, nous recommandons à l'utilisateur de contacter le fabricant des gants de protection afin de pouvoir évoquer sa situation particulière. Veiller également à une durée de pénétration élevée et suffisante (>240min/EN 374) du matériau du gant. Elle doit satisfaire à l'intensité et à la durée de l'exposition au produit.

Protection des yeux : Lunettes de protection

9 - PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Forme : Pâteuse
Couleur : Incolore
Odeur : Caractéristique

Modification d'état	Valeur/gamme	Unité	Méthode
Point d'ébullition	Non applicable		
Point d'éclair	> 100	°C	
Limites d'explosion :			
Inférieure	Non déterminée		
Supérieure	Non déterminée		
Pression de vapeur :	à 20°C	< 100	mbar
Densité :	à 20°C	1	g/cm3
Solubilité dans / miscibilité avec :			
L'eau :	Insoluble		

10- STABILITE ET REACTIVITE

Décomposition thermique / Conditions à éviter : Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

Les matières à éviter / Réactions dangereuses :

Réactions aux acides

Réactions aux agents d'oxydation puissants

Produits de décomposition dangereux :

En cas d'incendie, présence possible du (des) matériau(x) suivant(s) : Gaz nitreux

Au contact de l'eau, dégagement de faibles quantités de : Méthanol

11 – INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë :

Effet primaire d'irritation :

De la peau : Pas d'effet d'irritation.

12 – INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Indications générales : Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou la canalisation.

Toxicité aquatique : Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

13 – CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Produit :

Recommandation : A éliminer suivant les directives administratives.

EWC-Code(s) : 080411, 080409, 080410 ; (en fonction du processus de formation des déchets)

Emballages non nettoyés :

Recommandation : Evacuation conformément aux prescriptions légales.

14 – INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Voies terrestres ADR/RID et RTMDR/RTMDF (ordonnance sur le transport de produits dangereux – route de train) (transfrontalier /domestique) :

Classe ADR/RID – RTMDR/F : (ordonnance sur le transport de produits dangereux – route et train)

Voies maritimes IMDG (ordonnance sur le transport de produits dangereux)

Classe IMDG :

Voies aériennes ICAO-TI et IATA-DGR :

Classe ICAO/IATA :

15- INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Marquage selon les directives CEE :

- Phrases R : 52/53 Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

- Phrases S : 61 Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales

- Identification particulière de certaines préparations : Contient : Bis (1,2,2,6,6- Pentamethylpiperidyl) sebacat, Methyl (1,2,2,6,6,-Pentamethylpiperidyl) sebacat. Peut déclencher une réaction allergique.

16- AUTRES INFORMATIONS

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Destiné exclusivement à l'utilisation industrielle :

Phrases R importantes :

43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau

50/53 Très toxique pour les organismes aquatiques peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

51/53 Toxique pour les organes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.